



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le 28 novembre 2002

LES PARTENAIRES SOCIAUX EUROPEENS PRESENTENT LEUR PROGRAMME DE TRAVAIL DU DIALOGUE SOCIAL POUR 2003-2005

Les plus hauts représentants de la CES pour les syndicats d'une part, de l'UNICE/UEAPME et du CEEP pour les employeurs d'autre part, réunis aujourd'hui à l'occasion du sommet du dialogue social, ont présenté leur programme de travail 2003-2005 aux participants, partenaires sociaux nationaux de 30 pays d'Europe, dont les pays candidats. Ce programme de travail, dont l'objectif ultime est de contribuer à la stratégie de Lisbonne, de promouvoir l'emploi et d'ouvrir la voie à l'élargissement, fait suite à une déclaration commune adressée au Conseil de Laeken de décembre 2001.

C'est à la fin du sommet du dialogue social, lors d'une conférence de presse, que les secrétaires généraux *des organisations européennes de partenaires sociaux*, ont présenté ce programme de travail ambitieux, couvrant une période de trois ans.

Le programme de travail, *bien* structuré, apporte une innovation remarquable dans le dialogue social européen. En effet, il s'écarte de la pratique observée dans le passé, qui consistait à décider

- s'il fallait (ou non) traiter une question dans le cadre du dialogue social, au cas par cas;
- *sumultanément* si une question devait être traitée conjointement et de quelle manière (par un avis commun, un accord ou un autre instrument).

Le programme de travail *identifie* trois grandes priorités: l'emploi, la mobilité et l'élargissement. Chaque priorité est ensuite déclinée en thèmes particuliers sur lesquels les partenaires sociaux s'engagent à travailler ensemble afin de décider quel est le meilleur moyen de régler la question au niveau européen.

"Notre nouvelle méthode de travail", concluent les secrétaires généraux, "montre qu'après 17 années d'expérience, le dialogue social européen a mûri et entre dans une phase plus autonome. Ce programme de travail lance également un signal fort à la Convention sur l'avenir de l'Europe en ce qui concerne le rôle central joué par les partenaires sociaux dans la gouvernance sociale de l'Europe."

Le texte complet du programme de travail est joint au présent communiqué.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter:

Maria Fernanda Fau, UNICE
Raphaël Anspach, UEAPME
Liliane Volozinskis, UEAPME
Jérôme Roche, CEEP
Wim Bergans, ETUC

Tél. : +32(0)2 237 65 62
Tél. : +32(0)2 230 75 99
Tél. : + 32(0)2 230 75 99
Tél. : +32(0)2 229 21 42
Tél. : +32(0)2 224 04 31
GSM: +32(0) 475 721 720

www.unice.org
www.ueapme.com
www.ueapme.com
www.ceep.org
www.etuc.org